

**Canada
Province de Québec
Municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci
M.R.C. de la Matawinie**

Mercredi 2014 (12) Séance ordinaire du conseil municipal, tenue le mercredi 1^{er} octobre
1 octobre 2014, au lieu et à l'heure habituels. Étaient présents Mesdames,
Messieurs, les membres du conseil suivants et formant quorum :

Madeleine Proulx	André Savage
Johanne Baillargeon	Alain Lalonde
André Lapierre	

Était absente, la conseillère Isabelle Parent.

Sous la présidence de Son Honneur la Mairesse, Madame Roxanne Turcotte.

La directrice générale, Chantal Soucy, est également présente.

Madame la Mairesse procède à l'ouverture de la présente séance et indique les procédures du déroulement de la soirée.

14-248 2- Adoption de l'ordre du jour

Proposé par le conseiller André Lapierre
et résolu,

que l'ordre du jour soit et est adopté tel que présenté.

Adopté unanimement par les conseillers.

14-249 3- Adoption du procès verbal

Proposé par la conseillère Madeleine Proulx
et résolu,

que les procès-verbaux de la séance ordinaire du 3 septembre et de l'assemblée extraordinaire du 11 septembre soit et sont adoptés, dans leur forme et teneur.

Adopté unanimement par les conseillers.

4- Rapport d'activités de la mairesse

5. Lecture du résumé des correspondances reçues

5.1 Dépôt d'états financiers

14-250 6. Adoption des comptes à payer au montant de 53 420.38 \$

Proposé par le conseiller André Savage
et résolu,

que la liste des comptes à payer, au montant de 53 420.38 \$, soit et est adoptée
telle que déposée et que soient et sont ratifiés les chèques émis en vertu d'une
résolution.

Que la mairesse et la directrice générale soient et sont autorisées à signer les
chèques à cet effet.

7899	André Robillard, Graphiste	1 195.74 \$
7900	Areo-Feu	75.11 \$
7901	Me Pierre-Édouard Asselin	150.90 \$
7902	Johanne Baillargeon	521.67 \$
7903	Martine Bélanger	34.04 \$
7904	Benson Pièces d'auto	144.40 \$
7905	Biolab	128.78 \$
7906	Centre de liquidation Raynat inc.	321.50 \$
7907	Home Hardware	70.39 \$
7908	Coopsco des Laurentides	1 463.18 \$
7909	Claude Rondeau Ent. Électricien	1 021.92 \$
7910	Distribution et Services R.G.	10 515.35 \$
7911	Dunton Rainville S.E.N.C.R.L.	5 187.67 \$
7912	Esthétique d'auto Ste-Agathe	271.80 \$
7913-14	Garage Marcel Lamarche	1 194.91 \$
7915	Garage de Pneus NDM	1 139.13 \$
7916	Le Groupe Harnois	1 641.96 \$
7917	Sobeys Québec St-Donat	456.39 \$
7918	Journal Altitude 1350	1 050.87 \$
7919	J.P. Service	2 299.50 \$
7920	Éric Lamarche	208.63 \$
7921	Sophie Lanouette	14.26 \$
7922	Linde Canada Ltée	13.34 \$
7923	Michelin North America	837.06 \$
7924	Patrick Morin	68.06 \$
7925	Paysanord	517.39 \$
7926	M. St-Amour et fils inc.	34.04 \$
7927	Pivin et Drapeau inc.	206.96 \$
7928	Distribution Praxair	137.91 \$
7929	Produits sanitaires des Plaines	497.00 \$
7930	Produits Sanitaires Montcalm	169.89 \$
7931	P.G. Solutions Inc.	172.46 \$
7932	R.M. Leduc & Cie Inc.	188.83 \$
7933	RD Habitation	11 733.20 \$
7934	Info Page	175.80 \$
7935	Resto du lac Blanc	47.60 \$
7936	Céline Riopel	525.79 \$
7937	Sarrazin, Pneus et Mécanique	638.56 \$
7938	André Savage	849.35 \$
7939	SEAO-Constructo	8.35 \$
7940	Sintra Inc.	189.23 \$
7941	Labo S.M. Inc.	1 588.95 \$
7942	SRAD Communications	128.77 \$
7943	Symbiose RH Inc.	3 482.02 \$

7944	Roxanne Turcotte	589.56 \$
7945	Ent. Jean Valois & fils inc.	640.00 \$
7946	ZTG	872.16 \$
7947	Annulé	
7948	Martine Bélanger	100.00 \$*
7949	Bell Canada	824.07 \$*
7950	Michel Burns	100.00 \$*
7951	Compo Recycle	31 480.28 \$*
7952	Conteneur Recycle Inc.	7 174.99 \$*
7953	Croix Bleue	2 908.17 \$*
7954	Roger Desjardins	100.00 \$*
7955	Ventes Ford Élite Inc.	1 128.37 \$
7956	Joelle Étienne	100.00 \$*
7957	Alain Lalonde	125.00 \$*
7958	MRC Matawinie	16 048.33 \$*
7959	Gilles Pelletier	100.00 \$*
7960	Pitneyworks	396.60 \$*
7961	Louise Ratelle	50.00 \$*
7962	Rogers	23.00 \$*
7963	André Savage	100.00 \$*
7964	Roland Soucy	50.00 \$*
7965	Xérox Canada Ltée	272.78 \$*
7966	Bell Canada	105.52 \$*
7967	Ministre des Finances	115 283.00 \$*
7968	Crévale	100.00 \$
7969	Excavation Pigeon	8 451.56 \$*
7970	Fonds d'information sur le territoire	28.00 \$*
7971	Sintra Inc.	110 041.65 \$*
7972	Société canadienne des postes	175.30 \$*
7973	Télé-Recharge	862.31 \$*
7974	Annulé	
7975	Bell Canada	25.16 \$*
7976	Bell Mobilité	85.55 \$*
7977	Buffet accès emploi	516.39 \$
7978	Compo Recycle	950.94 \$*
7979	Conteneur Recycle Inc.	3 674.35 \$*
7980	Féd. Québécoise des Municipalités	132.92 \$*
7981	Rogers	23.46 \$*
7982	Société canadienne des postes	175.30 \$*
7983	Syndicat canadien	492.94 \$*
7984	Xérox Canada Ltée	1 109.45 \$*
7985	Bell Canada	105.61 \$*

Total des incompressibles : 301 676.24 \$

PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES FINANCES

7. Règlements et avis de motion

14-251 7.1 Règlement d'emprunt – [n/d R-196]

Proposé par le conseiller Alain Lalonde
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci adopte le règlement d'emprunt de 300 000\$ pour la construction d'une salle communautaire adjacente au Manoir de la rivière Dufresne et fixe la signature du registre, le vendredi, 24 octobre 2014.

Adopté unanimement par les conseillers.

PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

8. Administration et ressources humaines

14-252 8.1 Adhésion au programme d'assurances pour les OBNL, de l'UMQ [n/d N-133]

Considérant que le conseil a pris connaissance de l'existence du programme de l'Union des municipalités du Québec relatif aux assurances de dommages pour les organismes à but non lucratif oeuvrant sur le territoire de la municipalité;

Il est proposé par le conseiller André Lapierre
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci adhère au programme d'assurances de dommages pour les OBNL, offert par l'intermédiaire de l'Union des municipalités du Québec.

Adopté unanimement par les conseillers.

14-253 8.2 Reconnaissance d'un organisme aux fins du programme d'assurances de dommages offert par l'intermédiaire de l'Union des municipalités du Québec [n/d N-133]

Considérant que la municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci a adhéré au programme de l'Union des municipalités du Québec relatif aux assurances de dommages pour les organismes à but non lucratif œuvrant sur son territoire;

Considérant que l'organisme, La petite mission, œuvrant sur le territoire de la municipalité, demande à être reconnu par ce conseil aux fins d'adhérer et de prendre une assurance de dommages offerte par le programme de l'UMQ;

Il est proposé par la conseillère Johanne Baillargeon
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci reconnaisse, aux fins du programme d'assurances de dommages de l'UMQ, l'organisme suivant : La petite Mission.

Adopté unanimement par les conseillers.

14-254 8.3 Crévale [n/d N-904]

Proposé par le conseiller André Savage
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci autorise le renouvellement de l'adhésion à la Crévale, au coût de 100 \$.

Adopté unanimement par les conseillers.

14-255 8.4 Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière [n/d N-927]

Proposé par le conseiller Alain Lalonde
et résolu,

afin de lutter contre la maltraitance des personnes âgées, le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci accepte de signer son engagement à la charte de la bientraitance envers les personnes âgées de Lanaudière.

Adopté unanimement par les conseillers.

14-256 8.5 Société Canadienne des Postes- appui [n/d N-35]

Proposé par le conseiller André Savage
et résolu,

que suite aux nombreuses compressions effectuées à la société Canadienne des postes, le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci écrive à la ministre responsable de Postes Canada pour demander que le gouvernement annule les changements aux services annoncés par Postes Canada et envisage de nouvelles façons d'accroître les services et les revenus, dont la prestation de services bancaires;

Que le conseil demande à la Fédération canadienne des municipalités de réclamer du gouvernement fédéral qu'il consulte adéquatement la population sur le genre de service postal dont elle a besoin avant d'autoriser Postes Canada à effectuer des changements majeurs au service postal public.

Adopté unanimement par les conseillers.

14-257 8.6 Association Québec-France [n/d N-144]

Proposé par la conseillère Johanne Baillargeon
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci refuse notre participation à la soirée soulignant les 30 années de l'association, au coût de 65\$ par personne.

Adopté unanimement par les conseillers.

14-258 8.7 Employés municipaux - remplacement [n/d N-300]

Proposé par la conseillère Madeleine Proulx
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci accepte l'engagement de Madame Sonia Damphousse, au poste de responsable des loisirs en remplacement de Madame Sophie Lanouette durant son congé de maladie, selon les dispositions de la convention collective.

Adopté unanimement par les conseillers.

Période de questions sur l'administration et les ressources humaines

9. Sécurité publique

9.1 Rapport du conseiller responsable

14-259 9.2 Formation - directeur [n/d N-71]

Proposé par le conseiller André Lapierre
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci accepte la demande de formation en matières dangereuses pour le directeur incendie, au coût de 800 \$, à l'école de Saint-Charles-Borromée.

Adopté unanimement par les conseillers.

14-260 9.3 Formation système CAFS [n/d N-71]

Proposé par le conseiller André Savage
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci accepte la formation sur le système CAFS (opérer et entretenir le système de mousse) pour tous les pompiers de Notre-Dame-de-la-Merci, au coût de 1 400 \$, offert par l'école de Saint-Charles-Borromée.

Adopté unanimement par les conseillers.

14-261 9.4 Trousse de premiers soins - Premiers répondants [n/d N-71]

Proposé par la conseillère Johanne Baillargeon
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci autorise l'achat de l'ensemble des équipements et des fournitures de premiers soins suite à l'incendie du véhicule des Premiers Répondants, au coût total de 2 880.64 \$, taxes incluses.

Adopté unanimement par les conseillers.

14-262 9.5 Porte de la caserne - réparation [n/d N-71]

Proposé par le conseiller André Lapierre

et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci autorise la réparation des portes de la caserne afin de procéder à l'installation de détection photocellule comme système de protection de réouverture automatique des portes, au coût estimé de 420 \$ plus les frais de main-d'œuvre, par la compagnie Portes de garage Lapierre.

Adopté unanimement par les conseillers.

Période de questions sur la sécurité publique

10. Voirie

10.1 Rapport du conseiller responsable

14-263 10.2 Travaux de chemins – décompte # 2 [n/d N-81]

Proposé par la conseillère Johanne Baillargeon
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci corrige le versement du deuxième décompte, à la compagnie Sintra, au montant de 492 785.22 \$ et rescinde la résolution portant le numéro 14-232.

Adopté unanimement par les conseillers.

14-264 10.3 Entretien des véhicules [n/d N-95]

Proposé par le conseiller André Savage
et résolu,

Que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci autorise les entretiens de 1000 heures sur la rétrocaveuse, au coût de 1480.81\$ taxes incluses, et de l'entretien de 2000 heures sur le chargeur 244J, au coût total de 2166.45 \$ taxes incluses.

Adopté unanimement par les conseillers.

Période de questions sur la voirie

11. Environnement et Hygiène du milieu

11.1 Rapport du conseiller responsable

Période de questions sur l'environnement et l'hygiène du milieu

12. Santé, famille et petite enfance

12.1 Rapport de la conseillère responsable

Période de questions sur la santé, famille et petite enfance

13. Aménagement, urbanisme

13.1 Rapport du conseiller responsable

14-265 13.2 Dérogation mineure – 3856 chemin de la Falaise [matricule 6630 13 9510]

Attendu que madame Isabelle Trudeau et monsieur Marc Dubuc ont adressé une demande de dérogation mineure à la réglementation de zonage pour la propriété située au 3856 chemin de la Falaise;

Attendu que la nature et les effets de la dérogation mineure demandée sont d'autoriser l'empiètement de 1,01 mètre dans la marge de recul avant d'un bâtiment secondaire;

Attendu que la propriété se situe dans la zone 115 et que la marge de recul avant prescrite dans cette zone est de 7,6 m;

Attendu qu'après discussions, les membres du conseil estiment que la dérogation demandée ne porte pas atteinte à la jouissance, par les propriétaires des immeubles voisins, de leur droit de propriété;

Pour ces motifs,
il est proposé par le conseiller Alain Lalonde,

Que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci accorde la demande de dérogation mineure.

Adopté unanimement par les conseillers.

Période de questions sur l'aménagement, urbanisme

14. Promotion et développement économique

14-266 14.1 Petite Mission- lettrage [n/d N-324]

Proposé par la conseillère Madeleine Proulx
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci autorise la Petite Mission à installer un lettrage sur le camion Ford 2013, non permanent, du nom de l'organisme avec le logo de la municipalité.

Adopté unanimement par les conseillers.

Période de questions sur la promotion et le développement économique

15. Loisirs, Art et Culture

15.1 Rapport de la conseillère responsable

Période de questions sur les loisirs, les arts et la culture

Varia

Période de questions générales

14-267 16. Levée de l'assemblée

Proposé par la conseillère Madeleine Proulx
et résolu,

que la présente séance soit et est levée.

Adopté unanimement par les conseillers.

Je soussignée certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrites dans les résolutions suivantes : # 14-250, 14-254, 14-259, 14-260, 14-261, 14-262, 14-263, 14-264.

Chantal Soucy, directrice générale/secrétaire-trésorière

**16 personnes
Fin de la session 20h20**

Mairesse

Directrice générale